en supplément sur le quartier. Le dossier est en cours de discussion et en cours de traitement.
Les photos des voitures ventouses ne permettent pas de verbaliser, elles permettront d'envoyer à leur propriétaire des lettres de notification.

QUESTION : ***Chemin du Bois Badeau, je ne peux plus déposer ma fille à la gare. Au surplus, prochainement, les caméras verbaliseront. Ne peut-on pas faire des emplacements « minute » ? Par ailleurs, il faut prendre en compte l'intérêt commun. Si chacun demande d'aménager le petit coin devant chez lui, nous n'allons plus y arriver.***
MONSIEUR LE MAIRE : Le dépose minute fait partie des points de réflexion sur l'amélioration du stationnement à cet endroit-là.

QUESTION : ***Les automobilistes ne respectent pas les feux au Bois Joli. Ne faudrait-il pas installer des feux radars ?***
MONSIEUR LE MAIRE : Je ne suis fermé à rien. Mais placer des feux radars coûte beaucoup d'argent.
LAHCÈNE CHERFA : Peut-être pourra-t-on prolonger le haricot au-delà de l'arrêt de bus.

QUESTION : ***Un certain nombre de personnes se plaignent du sens unique de la rue Brossolette mais, à une époque, cette rue était à double sens.***

QUESTION ***: Ne serait-il pas possible de mettre un parking sur les franges de la gare, de placer l'arrêt de bus plus en amont, ce qui permettrait de rendre la rue Pierre Brossolette à double sens et de travailler rue du Parc ?***
MONSIEUR LE MAIRE : Merci de cette proposition. Au-delà des solutions provisoires, il faudrait avoir une solution pérenne, notamment pour les bus.

QUESTION : ***Devant les écoles, les parents bouchent la circulation, la police devrait intervenir. De même, place Garcia Lorca.***
MONSIEUR LE MAIRE : Les agents qui verbalisent sur la voie publique sont des ASVP qui travaillent en journée. Les abords de toutes les écoles sont toujours très difficiles. Je regrette vivement les comportements irrespectueux.

LA CHAUFFERIE COLLECTIVE

QUESTION : ***La chaufferie collective est un sujet qui concerne tous les habitants de Bois Badeau. Nous payons cher pour ce que nous consommons.***
MONSIEUR LE MAIRE : La situation est extrêmement compliquée. De nombreuses erreurs ont été commises lors de la conception du projet. Il existe une grande chaufferie, là où deux petites auraient été plus indiquées. Nous sommes dans une relation très conflictuelle avec le prestataire qui veut augmenter les tarifs et qui demande à la commune des dépenses d'investissement qui pourtant relèvent de ses responsabilités. Sur ces deux points, nous refusons. Par ailleurs, le mode de facturation fait une large part à l'abonnement et une part limitée à la consommation ; à une époque où l'on cherche à inciter chacun à consommer le moins possible, il faudrait

faire le contraire. Pour finir, nombre d'habitants ont eu de mauvaises surprises. Nous parlons désormais avec le prestataire au travers de nos avocats, ce qui ne nous permet pas d'espérer d'améliorations à court terme.

QUESTION : ***Serait-il utile que le collectif d'habitants se mobilise sur le sujet ?***
MONSIEUR LE MAIRE : Si je pensais que la mobilisation des habitants pouvait avoir une utilité, je n'hésiterais pas à la solliciter. Nous essayons d'être fermes sur les principes et de défendre au mieux les intérêts des Brétignolais.

QUESTION : ***Quelle énergie pour cette chaufferie ?***
MONSIEUR LE MAIRE : La chaufferie est prévue pour fonctionner en partie avec de la biomasse et en partie avec du gaz en fonction des besoins. Le prestataire n'a pas respecté la part de biomasse sur laquelle il s'était engagé. Sur ce point, il a été mis en demeure.

QUESTION : ***La résidence Émeraude a été livrée en décembre 2017. Depuis un an, en raison de problèmes de malfaçon et de problèmes liés à la chaufferie, une dizaine d'appartements souffre d'un manque de débit d'eau chaude le week-end. Que faire ?***
MONSIEUR LE MAIRE : Le suivi des questions de malfaçon a été une activité prenante depuis le début. Nous avons mis en place une cellule spécifique (commune/aménageur) pour suivre les différents problèmes et mettre la plus grande pression possible sur les promoteurs. Nous n'avons pas de pouvoirs magiques sur ces questions, mais nous appuyons toutes les demandes pour résoudre ce type de problème. Il n'est pas acceptable que vous soyez dans une telle situation.

QUESTION : ***En aucun cas les promoteurs n'ont annoncé des tarifs de chauffage tels que ceux pratiqués aujourd'hui. Ils ont évoqué des charges de 1,50 euro le m2, ce qui paraissait raisonnable. Or, ce n'est pas le cas et une telle situation est susceptible de mettre des acquéreurs dans des difficultés importantes. Pour toute nouvelle construction, les gens devraient être informés.***
MONSIEUR LE MAIRE : Nous avons alerté les promoteurs sur la nécessité d'annoncer un juste prix des charges. Mais il n'y a pas de pouvoir de la mairie d'imposer quoi que ce soit. Le monde de l'immobilier n'est pas toujours le plus sincère.

SÉCURITÉ

QUESTION : ***Au jardin des Muses, depuis deux semaines, nos voitures sont vandalisées dans le parking souterrain. Les vidéos semblent indiquer qu'il s'agisse toujours du même auteur. Nous attendons avec impatience la mise en place des caméras place Garcia Lorca. Nous ne serions pas la seule résidence à connaître de tels problèmes. Les victimes doivent porter plainte avec les images vidéo.***
MONSIEUR LE MAIRE : Il faut vraiment que les victimes portent plainte. Dans les parkings, les caméras intérieures apportent une solution. Les caméras en sous-sol seront plus utiles que celles installées sur la place.

QUESTION : ***Le jeune qui est entré a soulevé la crémone du portail extérieur. Les caméras sur la place montreraient qu'il entre par effraction. Cela pose un autre problème permanent : n'importe qui peut entrer via la crémone des pompiers. Nous voudrions être aidés pour mettre en demeure le promoteur à résoudre ce problème. Par ailleurs, en cas de grand vent, le portail ne ferme plus, posant un problème de sécurité. Enfin, un des bâtiments connaît un problème stressant : le bouton de déverrouillage de la porte est bloqué. Des personnes se sont retrouvées enfermées à l'intérieur du bâtiment. Déverrouiller nécessite de monter au premier étage et de retirer un fusible, ce qui n'est juste pas possible en cas d'incendie. Le service après-vente du promoteur a répondu qu'en cas d'incendie, l'électricité se couperait et que le déverrouillage serait automatique. Certes, mais les fumées suffisent pour causer bien des dégâts. Un bureau de contrôle aurait validé cette installation, mais je ne suis pas d'accord, une contre-expertise pourrait-elle être menée pour assigner le promoteur à changer le dispositif ?***
Les personnes restées coincées étaient choquées de ne pas pouvoir sortir de leur immeuble.
MONSIEUR LE MAIRE : Je l'imagine parfaitement ! Le sujet dépend entièrement du promoteur. Nous pouvons aider à faire passer des messages, mais ce n'est pas la mairie qui pourra régler la situation. Toutefois les expériences tirées du passé devraient participer à la résolution du problème. Nous ferons passer les messages.

QUESTION : ***J'incite chacun à vérifier la façon dont la sécurité est organisée dans sa résidence. Nous pourrions nous pour organiser des démarches.***

QUESTION : ***J'habite derrière Auchan. Nous avons des problèmes d'ouverture de porte. Tous les trois jours, Osica revient poser des aimants parce que les gens forcent l'entrée. Si le civisme des habitants n'est pas mobilisé, on ne changera rien. L'idée de caméras sur la place est une bonne idée qui limitera la violence et les incivilités dans le parking. À l'intérieur d'un local fermé par un badge, nous nous sommes fait voler nos vélos. La Police nationale nous a expliqué que c'était habituel et que l'on ne pouvait rien faire.***

Avant, j'étais président d'un conseil syndical de 113 appartements. J'ai donné ! L'incivisme des gens rend de telles responsabilités insupportables. Chapeau à ceux qui représentent les quartiers ! Contre l'incivisme, tous les locataires et propriétaires doivent communiquer.

Je travaille dans le BTP où je suis confronté aux bureaux de contrôle. S'agissant de l'incident que vous décrivez, il faut envoyer un recommandé au bureau de contrôle responsable et à l'architecte, éventuellement à une association de consommateurs. Tout acteur du BTP a un devoir de conseil. S'il est si certain de son système, il n'a qu'à faire un test grandeur nature !
MONSIEUR LE MAIRE : Nous sommes très attachés à la garantie de parfait achèvement et attentifs aux problèmes de malfaçon. Mais je préfère ne pas raconter d'histoire, ce n'est pas la mairie qui pourra gérer les questions internes à une résidence avec le promoteur. Il est possible d'actionner des leviers au titre de la garantie de parfait achèvement. Cela dit, pour un ensemble de problèmes de fonctionnement au quotidien, la ville peut être un appui. Monsieur Jouin, il faudrait organiser une réunion du collectif sur le partage d'expérience, les problèmes rencontrés, les pistes de solution.

L'AIRE DES GENS DU VOYAGE

QUESTION : ***Qui gère actuellement le terrain d'accueil des gens du voyage ?***
MONSIEUR LE MAIRE : En ce moment, personne. Incendiée en 2015 par des familles qui ne voulaient pas payer leur contribution, l'aire est fermée depuis. Elle a été occupée de manière illégale à plusieurs reprises par des gens du voyage, elle l'est désormais par des Roms. Dans la mesure où l'aire est officiellement fermée, on ne peut recourir à la force publique pour la faire évacuer. Cela pose un premier problème : poser un préalable avant de faire respecter la règle est irresponsable. Les Roms sont assez nombreux et en dehors de tout contrôle. Enfin, sur cette aire une décision de justice a rendu les Roms expulsables. Je regrette vivement que sur le sujet, on ne fasse pas preuve de davantage de fermeté dans le respect des règles. Chacun peut adopter un mode de vie différent. Mais cela passe par le respect de règles de vie collective.
Aujourd'hui, est ouverte une réflexion sur un schéma d'accueil des gens du voyage. La Préfecture envisage de faire évoluer les objectifs et modalités de fonctionnement de cette aire. La Préfecture envisage ce terrain pour une aire de grand passage. J'ai soulevé un certain nombre de questions auprès du Préfet, mais je pense qu'il nous faut entrer dans le cadre départemental d'accueil, notamment parce que reconstruire l'Airial à l'identique coûterait très cher. On ne peut rester sur le *statu quo* qui rend les choses plus compliquées. Le Conseil municipal en a débattu et a considéré qu'il fallait trouver des solutions pour retrouver la possibilité d'utiliser la force publique. Notre territoire est particulièrement exposé à ces occupations illégales.

AUTRES QUESTIONS

QUESTION : ***Le courrier n'est plus distribué tous les jours.***
MONSIEUR LE MAIRE : Je suis parfaitement d'accord avec vous. J'ai écrit à La Poste pour faire part de ma préoccupation. Je trouve cela très inquiétant pour la fiabilité et donc pour la survie du service public postal. Pour l'instant, j'attends un retour.

QUESTION : ***Je m'inquiète du nombre d'enfants qui arriveront au collège suite à la construction d'une nouvelle école.***
MONSIEUR LE MAIRE : J'ai évoqué le collège au Conseil départemental. Pour l'heure, l'analyse des services départementaux indique que notre capacité restera suffisante pendant de nombreuses années. J'ai fait cependant placer la ville de Brétigny sous surveillance sur ces besoins. Il faut anticiper longtemps à l'avance.

COMPTE RENDU

RÉUNIONS de quartier

« QUARTIER OUEST »
Mercredi 18 décembre 2018
École Langevin Wallon

Brétigny sur Orge

INTERVENTION
de Nicolas Méary
Maire de Brétigny-sur-Orge

Après avoir présenté les élus municipaux, Monsieur le Maire ouvre la réunion :

MANIFESTATIONS DE LYCÉENS

▸ Le lycée Jean-Pierre Timbaud a connu quelques incidents. Je suis allé au-devant des jeunes rappeler quatre principes : manifester est un droit ; ce droit s'exerce dans des règles ; le blocage n'est pas un droit ; s'en prendre à la police est inacceptable.
Dans la période actuelle, il est important que chacun puisse s'exprimer, mais il faut respecter des limites et la sécurité de chacun. Il y a eu un dialogue entre les jeunes et la police, avec des adultes qui sont venus donner un coup de main. Aujourd'hui, la manifestation s'est bien passée. Certains jeunes m'ont dit : « si on ne casse pas, nous ne serons pas entendus ». Je crois le contraire : notre cadre légal est fait pour s'exprimer et être entendu. Dans cette logique, nous avons ouvert en mairie des cahiers de doléances pour disposer d'un canal de remontée d'information. C'est par le dialogue et l'écoute que nous pourrons faire progresser notre cadre républicain.

LES ASSISES DE LA VILLE

▸ Brétigny bouge, grandit ; il faut que nous en parlions. Les Assises de la ville sont en cours, vous avez été nombreux à y participer. Brétigny évolue, l'enjeu est de pouvoir en discuter tous ensemble. Un grand nombre de Brétignolais se sont engagés pour la ville. Tout ce qui peut être fait en matière de démocratie participative doit être tenté : des conseils et comités de quartier, des réunions ciblées sur différents sujets, des brunchs républicain. Les Assises, ce sont dix réunions d'écoute dont les comptes rendus sont en ligne sur le site de la ville, 1300 personnes, six ateliers de propositions, 309 propositions formulées et en cours d'analyse, et une soirée de restitution le 16 janvier.

LA PROPRETÉ DE LA VILLE

La propreté est un sujet extrêmement important car il se situe au cœur de la citoyenneté : quel effort individuel chacun d'entre nous peut-il faire au service du bien-être collectif ? Les services de la commune travaillent d'arrache-pied sur le sujet. L'an dernier, je vous avais indiqué qu'au-delà du ramassage des encombrants, les services avaient ramassé 304 tonnes de dépôts sauvages au cours des dix premiers mois de l'année. Cette année, à force de répétition, les choses se sont améliorées, nous sommes descendus à 230 tonnes, mais c'est encore beaucoup trop. C'est même gigantesque ! Nous voulons améliorer l'information et les moyens de faire respecter nos règles de vie collective. C'est pourquoi le dernier conseil municipal a voté la création d'une brigade verte : une équipe spécialisée sur le sujet au sein de la police municipale, composée de deux ASVP sous l'autorité d'un agent de police et doté d'un véhicule dédié. Les verbalisations varieront de 35 euros à 1 500 euros. Au surplus, nous avons instauré une redevance d'enlèvement. Chacun doit être responsable des déchets qu'il produit. N'hésitez pas à diffuser le message. Pourquoi la France est-il un pays plus sale que d'autres ? Notre tolérance à ce type de comportement est trop élevée. Nous devons collectivement faire le choix du changement. C'est une étape importante votée par la majorité, l'opposition ayant choisi de ne pas la voter.

LA VIDÉOPROTECTION

▸ La vidéoprotection arrive. Nous étions en l'attente d'un soutien de l'État que nous n'avons finalement pas reçu. Brétigny est la dernière ville importante non équipée. Nous avons fait le choix de mettre nous-mêmes en place la vidéoprotection sans aide de l'État. Elle devrait être opérationnelle au début 2019. Deux types de caméras seront utilisés : certaines sont connectées au Centre de Surveillance Urbaine, (CSU). D'autres sont des caméras non connectées, en entrée et sortie de ville, elles seront relevées pour des besoins d'enquête.

LA POLICE MUNICIPALE

▸ Nous avons reconstruit le service de police avec des agents qui viennent de Courcouronnes. Cela permet des plages horaires plus larges, jusqu'à 22 heures en semaine et minuit le week-end. Ces agents sont dotés d'armes de poing. En 2014, je n'étais pas favorable à un armement, mais le contexte a changé sur trois points :

- Les agents sont sollicités pour participer à des actions en lien avec la police nationale, ils doivent avoir le même équipement pour travailler en cohérence.
- Depuis quelques années, les gens qui portent un uniforme sont de plus en plus souvent des cibles. Je ne peux pas demander, en votre nom, aux agents d'être exposés sans qu'ils aient les moyens de se défendre si cela s'avérait nécessaire.
- Porter une arme dissuade.

Voilà donc la décision difficile que j'ai prise.

LES IMPÔTS LOCAUX

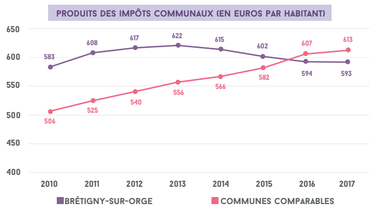

▸ Les taux communaux n'ont absolument pas évolué depuis 2013. Année après année, nous maintenons cette ligne. Mais il est vrai que l'Assemblée nationale a fait voter une évolution des bases. Certains ont vu le début des effets d'une exonération progressive décidée par le Gouvernement. Cette mesure est populaire. Pour autant, il est important que chacun contribue aux impôts locaux afin de maintenir un lien tangible entre habitants et services publics municipaux.

Pour la deuxième année, la ville de Brétigny est passée en dessous de la moyenne des communes comparables en termes d'impôts prélevés par habitant.

LES GRANDS PROJETS ÉCONOMIQUES EN COURS

▸ Vous savez que nous recherchons un équilibre logements, emplois, transports. Amazon doit débuter son activité à l'été 2019. Le Cluster drones avance, il a organisé en septembre le premier Salon des drones. Le projet Fermes d'avenir commence très progressivement. Par ailleurs, le studio de cinéma en plein air fonctionne. Les Promenades de Brétigny ont ouvert une première phase - multiplexes, restaurants ; une deuxième doit être développée au premier trimestre prochain. Pour autant, nous défendons notre cinéma municipal bec et ongles.

LES COMMERCES DU QUARTIER

▸ S'agissant des commerces de quartier, de nouveaux propriétaires se sont installés à la boucherie du Boulevard de la République, à la Cave de Brétigny, à la pharmacie Mermoz. Un mot sur la boucherie. Certains disent qu'elle est hallal et ne correspond pas à ce que l'on veut pour ce quartier. Mais dans le contexte actuel, nous pouvons être heureux d'avoir une boucherie. Christiane Lecoustey a mené un travail auprès de la Chambre des métiers. Aucun artisan boucher traditionnel ne cherche à s'installer dans les cœurs de ville de grande couronne. Le nouveau boucher est très sympathique, sa viande est bonne mais, effectivement, il ne vend pas de porc.

L'ANCIENNE USINE CLAUSE

▸ L'ancienne usine Clause est en cours de démolition. Nous allons donc pouvoir prolonger le parc jusqu'à la gare. Brétigny doit rester, autant que possible, une ville à la campagne. Nous tenons beaucoup à ce cheminement vert du cœur de ville à la Vallée de l'Orge. L'équilibre financier de l'opération était indispensable pour réaliser les équipements collectifs dont la commune a besoin et se traduit par la nécessité de construire 264 logements. Nous le ferons sans accélérer le rythme de croissance de la commune. Nous reportons dans le temps des opérations déjà prévues. Brétigny grandit déjà trop vite et grandira encore en raison de décisions anciennes, l'enjeu est de ne pas accélérer le rythme de construction.

LES GRANDS PROJETS D'URBANISMES

▸ Nous avons pour projets de transformer l'ancien CFA en maison des associations, des jeunes, des seniors, de construire un équipement sportif et une nouvelle école. Par ailleurs, le projet ancien mené par l'agglomération d'une médiathèque, place Garcia Lorca, vient d'aboutir. Nous avons beaucoup insisté sur le maintien d'une antenne à Jules Verne, car elle est importante pour les lycéens et collégiens.
▸ Il faut s'adapter à l'agrandissement de Brétigny avec de nouveaux équipements sportifs et une nouvelle école 2022. Nous tirons les leçons des projets passés pour construire moins cher.

LES ÉVÉNEMENTS DE LA VILLE

▸ Gardez en tête que des événements sont organisés toute l'année : carnaval en mars, chasse aux œufs en avril, fête de la ville et des voisins en mai, fête du sport et de la musique en juin, bal républicain en juillet…

QUESTIONS/RÉPONSES

QUESTION : ***Avenue Jules Marquis, la mairie a acheté une maison pour que la rue soit à double sens. Est-ce encore d'actualité ? Un double sens éviterait du trafic, rue du Parc.***
MONSIEUR LE MAIRE : La maison achetée par nos prédécesseurs a vocation à être démolie prochainement. Le projet initial était bien celui d'un double sens. Ce projet dépend de la possibilité d'aménager les franges de la gare. Il faudrait trouver un autre endroit pour le stationnement des bus afin que Pierre Brossolette soit à double sens. Il s'agit là d'un sujet de discussion au long cours avec la SNCF.

QUESTION : ***J'habite rue du Parc qui est fortement utilisée en ce moment et qui le sera à l'avenir. La rue est défoncée. Les autobus qui ne respectent pas les limitations de vitesse secouent les maisons. D'où la nécessité urgente et profonde de refaire la rue avec des plateaux rehaussés et des chicanes. Dans le même temps, il faut élargir les trottoirs pour la sécurité des piétons.***
LAHCÈNE CHERFA : ERDF étant désireuse d'enfouir les réseaux sous cette voie, nous avons décidé une réalisation des travaux en deux parties et de travailler l'été pour ne pas bloquer la circulation. Une partie des travaux ayant été effectuée l'été dernier, nous travaillerons cet été aux tapis et aux trottoirs.

QUESTION : ***Avez-vous pensé à dévier une partie de la circulation de cette rue ?***
LAHCÈNE CHERFA : Parmi les investissements de la commune, cette déviation constitue l'un des projets majeurs de ces deux années. La voirie est une compétence transférée à l'agglomération qui définit l'enveloppe de crédits. Ensuite, la commune choisit ce qu'elle entreprend dans les limites de l'enveloppe. La rue du Parc représente une enveloppe très significative.
Les trottoirs ne seront élargis que d'un côté. Sur les plateaux ralentisseurs, nous sommes ouverts à toutes les pistes. Les plateaux posent des problèmes, en particulier de bruit.
Quant au fait de détourner la circulation, je préfère vous le dire très directement, il n'y a pas de solutions simples. À Brétigny, notre réseau de voirie n'est pas bien configuré par rapport à la croissance, il n'y a pas de solutions évidentes.

QUESTION : ***J'habite rue d'Essonville. Le portique n'a pas été installé et les gens roulent vite devant chez moi. Ne serait-il pas envisageable de mettre le feu clignotant qui obligerait les gens à ralentir ?***
LAHCÈNE CHERFA : Aujourd'hui, nous attendons tous les avis techniques de l'agglomération. Une décision sera prise. Reste à déterminer à qui reviendraient les torts en cas d'accident.
MONSIEUR LE MAIRE : Le portique a été placé plusieurs fois et cassé autant de fois. C'est désespérant. Des camions sont orientés en cœur de ville par les GPS. Les camions de 3,5 tonnes sont interdits. Les panneaux d'interdiction seront renforcés à l'entrée de la rue Jean Rongière. Une caméra sera installée rue d'Essonville. Elle servira a minima pour savoir qui casse nos portiques. Enfin, les portiques seront précédés d'un gabarit.

QUESTION : ***Les travaux de démolition de l'usine Clause ont été très bien menés. Il faut le souligner. On voit les bons résultats d'un groupe de travail qui œuvre avec la mairie. Sur la phase transitoire, comment le terrain sera-t-il occupé ?***
MONSIEUR LE MAIRE : Merci. J'ai un petit regret : cela prend plus de temps que prévu. Les entreprises ont très bien travaillé dans des conditions optimales de sécurité.
DIDIER JOUIN : La requalification commencera par la partie qui a vocation à prolonger le parc. Nous allons apporter de la terre végétale et commencer à préparer le terrain pour y installer le parc dans son état futur.

QUESTION : ***Rue Félicien Révol, nous avons reçu deux lettres successives qui annonçaient des travaux. La rue est de plus en plus abîmée.***
DIDIER JOUIN : Le prolongement de la rue Lucien Révol s'appelle désormais « Jacqueline de Romilly ». Nous avons rencontré des difficultés de programmation avec l'aménageur et des problèmes techniques avec Eurovia au moment du lancement du chantier. Nous avons finalement dû décaler à nouveau le chantier. Vous auriez dû recevoir une information. Les travaux sont désormais programmés pour l'été prochain afin qu'il y ait le moins de nuisances possible.

QUESTION : ***La place Garcia Lorca est glissante en hiver. Par ailleurs, les lampadaires éclairent insuffisamment.***
LAHCÈNE CHERFA : Le revêtement est problématique. Le parvis de l'école Aimé Césaire posait le même problème. Nous avons bataillé longtemps avec l'architecte pour apporter une amélioration de la zone et nous avons créé un cheminement un peu plus adhérant. La situation de la place Garcia Lorca est plus compliquée, nous risquerions d'endommager fortement ce qui a été mis en place. Nous passons notre temps à résoudre toutes les problématiques de la place. Il n'y a pas vraiment de solution d'évidence.

CIRCULATION/STATIONNEMENT

QUESTION : ***J'habite rue du Lieutenant Gayot où la circulation des poids lourds est de plus en plus intense et pose des problèmes de sécurité.***
MONSIEUR LE MAIRE : Panneaux en amont, portique, gabarit, caméras. Nous engageons une démarche auprès de GPS pour indiquer que Brétigny est interdit aux 3,5 tonnes.

QUESTION : ***Un nouveau lotissement vient d'être construit rue du Mesnil qui rassemble des familles avec des enfants en bas âge, mais personne ne respecte la vitesse de 30 km/h.***
LAHCÈNE CHERFA : Nous nous sommes déjà rendus sur place à plusieurs reprises : la voie est étroite, elle se rétrécit, elle est en pente. Un ralentisseur sur la pente n'est pas une bonne solution. Quand on vient de Jules Marquis ou de la rue Lucien Clause les virages sont sans visibilité. Aucune solution ne s'impose clairement. On retournera sur place.
MONSIEUR LE MAIRE : Les ralentisseurs font du bruit.

QUESTION : ***Je viens pour la première fois dans une réunion de quartier. C'est intéressant.***

Je déplore que place Garcia Lorca, la police municipale ne vérifie que les voitures garées en double file. Vous avez créé beaucoup de commerces mais pas les places de parking qui vont avec.

J'ai dû me garer en double file ; même en restant au volant j'ai reçu une amende de 135 euros pour un défaut de conception de la place. Pourquoi ne pas faire comme la place d'Arpajon ?
MONSIEUR LE MAIRE : À la demande des commerçants, j'ai demandé à la police municipale d'être très présente sur cette place. Si vous étiez au volant, le policier aurait pu gérer les choses différemment. Cela dit, il faut être très clair : on ne peut stationner en double file à cet endroit. Un stationnement en double file proche du virage peut être un stationnement gênant. Si vous considérez l'amende illégale, vous pouvez la contester auprès du tribunal de police. J'ai donné comme consigne à la police municipale d'appliquer les règles avec courtoisie et discernement, mais d'appliquer les règles. Il existe un problème de rotation dans le quartier et les commerçants demandent une présence policière. On ne peut stationner en double file dans cette rue. Si l'on ne faisait pas respecter les règles, le quartier serait totalement bloqué. Pour le reste, je suis d'accord, il faut faire évoluer les choses. Cette partie de la ville ne compte pas suffisamment de places de stationnement.

QUESTION : ***La ville est en pleine extension. Comment alléger la circulation dans le secteur Babin Brossolette, Danaux, Essonville ? Pourquoi ne pas mettre l'avenue d'Essonville et Édouard Danaux en sens unique ?***
MONSIEUR LE MAIRE : Notre système de voirie n'est plus adapté. C'est l'une des raisons pour lesquelles je suis préoccupé par le fait que Brétigny grandisse aussi vite. Vous avez cité un côté de la voie ferré ; de l'autre, la rue Jean Rongière est d'un usage très compliqué pour ses habitants.
Une étude de circulation spécifique au quartier Clause-Bois-Badeau révèle que le projet de voie nouvelle, très onéreuse, qui avait été envisagée sans être financée, ne résolvait pas les difficultés croissantes.
Une étude de circulation plus générale a été lancée, car les mises en sens unique entraînent des impacts pour les voitures qui franchissent la voie ferrée. Nous avons, par ailleurs, peu de place pour élargir les voies.

QUESTION : ***Voilà deux ans, une réunion des riverains du quartier E. Danaux avait fait émerger par consensus un plan de stationnement. Le marquage a été réalisé, il ne correspond plus à ce qui avait été envisagé. Il manque une place côté impair pour réduire la vitesse. Les voitures roulent trop vite, les camions roulent sur les trottoirs. Enfin, quand le pont a été fermé, la circulation était fluide.***
LAHCÈNE CHERFA : La place côté impair pour faire une chicane a été retirée parce qu'elle bloquait exagérément les flux provenant d'Essonville, créant un point noir au carrefour. Nous ferons un point un peu plus précis avec les services. Nous vous retransmettrons les informations.

QUESTION : ***Sur la place des Moissons, à la limite de Saint-Germain, au croisement avec la rue Babin, le feu est caché par un arrêt de bus. Les voitures dépassent les bus sans voir le feu, qu'ils grillent. Par ailleurs, dans ce quartier, il y a un problème de stationnement dangereux et de civisme qui empêche d'entrer dans le lotissement. Enfin, des voitures restent stationnées des semaines.***
LAHCÈNE CHERFA : Nous avons déjà échangé sur le sujet. Nous nous sommes rencontrés voilà deux mois sur cette question. Des travaux ont été entrepris avec en particulier la pose de bordures à l'entrée de la rue, d'autres travaux légers seront entrepris. Après cela, on entre dans des problématiques de civisme. Nous ferons un point avec M. Margueritte pour voir ce que nous pourrions amener